



**Certificat d'examen de type
n° F-04-C-264 du 21 avril 2004**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/E040448-D1

**Ensembles de mesurage TRAPIL installés sur oléoducs
types M-4-200, M-4-300, M-4-400, M-6-600, M-8-900
B-4-600, B-6-800, B-6-1200, B-8-1600, B-8-1800 et B-8-2000
(précision commerciale)**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 modifié du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et du décret n° 72-145 du 18 février 1972 réglementant la catégorie d'instruments de mesurage : ensembles de mesurage à compteur turbine destinés à déterminer le volume des liquides autres que l'eau.

FABRICANT :

TRAPIL, 7 – 9 rue des frères Morane, 75738 Paris Cedex 15

FAURE HERMAN – Route de Bonnétable – 72400 LA FERTE BERNARD

OMNI FLOW COMPUTERS INC – 10701 Corporate Drive, Suite 300 – STAFFORD – Texas 77477
– Etats Unis

DEMANDEUR :

TRAPIL, 7 – 9 rue des frères Morane, 75738 Paris Cedex 15

OBJET :

Le présent certificat complète le certificat d'examen de type n° F-02-C-195 du 16 décembre 2002 relatif aux ensembles de mesurage TRAPIL installés sur oléoducs types M-4-200, M-4-300, M-4-400, M-6-600, M-8-900, B-4-600, B-6-800, B-6-1200, B-8-1600, B-8-1800 et B-8-2000.

CARACTERISTIQUES :

Les ensembles de mesurage TRAPIL faisant l'objet du présent certificat diffèrent des types ayant fait l'objet du certificat précité par leur dispositif calculateur-indicateur électronique OMNI FLOW COMPUTERS type 3000 AH faisant l'objet du certificat d'examen de type n° F-04-C-181 du 3 mars 2004.

Les autres caractéristiques et conditions particulières d'installation sont inchangées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires sont inchangées à l'exception de la marque de conformité au type qui est remplacée par le numéro et la date figurant dans le titre du présent certificat.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Les conditions particulières de vérification des mesureurs turbine FAURE HERMAN types HELIFLU et TZN sont inchangées.

Les conditions particulières de vérification du dispositif calculateur-indicateur OMNI FLOW COMPUTERS type 3000 AH sont celles fixées par le certificat précité le concernant.

Ces dispositions sont également applicables lors de la vérification périodique.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/E040448-D1 et chez le demandeur.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 16 décembre 2012.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

